



ODYSSI

Demande de résiliation

ODYSSI-CLT-MAJ-CMI-18/05/16

LE DEMANDEUR : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Téléphone :

Domicile : Portable : Bureau :

Fax : Email :

Pour l'adresse :

Rue :

Code postal : Commune :

Référence abonnement :

Numéro de compteur :

Index de départ :

Date de résiliation souhaitée :



Nouvelle adresse (obligatoire) :

Rue :

Code postal : Commune :

PIECES OBLIGATOIRES

DANS TOUS LES CAS : Joindre la copie de la pièce d'identité

Abonné décédé

- Certificat de décès
- Copie du livret de famille
- RIB du co-héritier se portant garant

Abonné ayant acquitté un dépôt de garantie

- RIB de l'abonné

L'article 2-3 du Règlement Général du Service Eau Potable relatif aux demandes de résiliation prévoit :
- L'envoi d'une facture d'arrêt de compte à l'abonné un mois après la résiliation du contrat d'abonnement ;
- Qu'en cas de déménagement sans résiliation, l'abonné reste redevable des factures établies jusqu'à la résiliation effective de son contrat.

Fait à, le / /

Signature du demandeur
(lu & approuvé en manuscrit)

Pour tout renseignement, notre Centre de contacts est à votre disposition du lundi au vendredi de 7h15 à 17h au 0596 71 20 10 - Email : centre-contacts@odyssi.fr - www.odyssi.fr